



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E93311

VALABLE JUSQU'AU 27/11/2024

ÉDITÉ LE 18/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/12/2011

Forme juridique : SARLU

Capital : 50 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 2011 B 1746

Siret : 538 813 544 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 285824/62

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 530 786 1704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 530 786 1704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : FLUID-SYSTEM

32, QUAI DE L'AUTHION
49130 LES PONTS DE CE

Téléphone : 02 41 47 81 14

Portable : 06 13 04 27 59

Site Internet :

E-mail : compta@fluid-system-france.fr

Responsabilité légale :

MOUGEL EDOUARD GÉRANT

Fax : 02 41 80 95 00

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	28/11/2020
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	28/11/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	28/11/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	28/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.